

## Plan de gestion 2025 – Op du Levant

### I. - Bilan du plan de gestion des quotas de l'année 2024

#### 1. Bilan de la flotte au 31 décembre 2024 pour les stocks concernés

Le bilan de flotte par métier concerne les sous-quotas faisant l'objet d'un plan de gestion pourvu de mesures de gestion particulières. Pour les autres sous-quotas, l'OP réalise un suivi global de sa flotte. Elle indique dans le tableau :

- Le nombre de navires au 01/01/2024
- Le nombre de navires au 31/12/2024
- Les raisons des écarts
- Les critères de dénombrement des navires pour chaque stock ou groupe d'engins

STOCK	MÉTIER	NOMBRE de navires au 01/01/2024	NOMBRE de navires au 31/12/2024	RAISON de l'écart	CRITÈRE dénombrement
BFT/ MED	Canneur_Ligneur	24	25	Entrée dans l'OP	Notification d'AEP
BFT/ MED	Canneur_Palangrier	6	6		Notification d'AEP
BFT/ MED	Senneur	5	5		Notification d'AEP
SWO/MED	Canneur_Palangrier	23	24	Entrée dans l'OP	Notification d'AEP
Chalut GSA 8	Chalutier de fond	2	2		Notification d'AEP
Chalut GSA 7	Chalutier de fond	0	5	Entrée dans l'OP	Notification d'AEP
Drague d'étang	Dragueur_Mixte	3	1	Vente de navires	Notification d'AEP
Senne tournante coulissante	Senneur_Mixte	10	8	Vente et sortie de navires	Notification d'AEP
Senne de plage	Fileyeur_Mixte	3	3		Notification d'AEP
Crevette rouge/ GF1_2_5_6_7	Chalutier de fond	0	5		Notification d'AEP
Crevette rouge/ GF8_11	Chalutier de fond	2	2		Notification d'AEP
Gambon rouge/ GF8-11	Chalutier de fond	2	2		Notification d'AEP
TOTAL	Total	80	88		

ENGIN	NOMBRE de navires au 01/01/2024	NOMBRE de navires au 31/12/2024	RAISON de l'écart	CRITÈRE dénombrement
Chalut de fond	2	7	Adhésion OP	Notification AEP
Senne	5	5		Notification AEP
Polyvalents	82	89	Entrée et sortie de navires	Données OP
TOTAL	89	101		

2. Analyse des écarts entre le plan de gestion adopté et la réalisation en lien avec les difficultés et situations rencontrées

Dans ces tableaux, l'OP analyse les écarts entre le plan de gestion adopté et la réalisation à travers les difficultés/situations rencontrées en cours d'année de gestion.

<b>Dépassement du sous-quota</b>	
<b>STOCK/ENGIN</b>	<b>Analyse difficultés/situations rencontrées</b>
	Aucun dépassement

<b>Écart avec le prévisionnel</b>	
<b>STOCK/ENGIN</b>	<b>Analyse difficultés/situations rencontrées</b>
SWO/PAL	Consommation de 50% du quota. Un quota faible entraîne paradoxalement une réticence à la consommation et donc une non consommation.
Drague d'étang	Consommation de 0% du quota. Mesures techniques complexes rendant l'exploitation compliquée et polyvalence des bateaux utilisant cette technique rendant son exploitation ponctuelle.
Senne de plage	Consommation de 11% du quota. Mesures techniques complexes rendant l'exploitation compliquée et polyvalence des bateaux utilisant cette technique rendant son exploitation ponctuelle.
Senne tournante et coulissante	Consommation de 17% du quota. Mesures techniques complexes rendant l'exploitation compliquée et polyvalence des bateaux utilisant cette technique rendant son exploitation ponctuelle.
Chalut GSA 8	Consommation de 60% du quota lié au changement de navire d'un des deux armateurs disposant du quota.

Autres	
STOCK/ENGIN	Analyse difficultés/situations rencontrées
5_6_7 / Chalutier de fond	Cette espèce est comprise dans un quota non répartis rendant la mise en place de plan de gestion compliquée. Pour autant, le quota actuel n'est pas pêché.
Crevette Rouge GF8_11/ Chalutier de fond	Cette espèce est comprise dans un quota non répartis rendant la mise en place de plan de gestion compliquée. Pour autant, le quota actuel est suffisant.
Gambon rouge GF8_11 / Chalutier de fond	Cette espèce est comprise dans un quota non répartis rendant la mise en place de plan de gestion compliquée. De plus, l'identification de cette espèce est parfois faite au profit de la crevette rouge. Bien que le quota paraisse sous-consommé, il est en réalité très limitant pour la GSA 8.

Ce paragraphe rédigé par l'OP indique les principaux points d'alertes identifiés à la fin de l'année 2024. 5 lignes

**OP :**

Le bilan de fin d'année 2024 fait état de la sous-consommation de quelques quotas. Cependant la situation particulière de la région PACA (absence de criée) rend l'évaluation économique des pêcheries complexes. Seules des enquêtes spécifiques et individuelles pourraient permettre une évaluation. Pour cette raison et du fait de la jeunesse de la structure, il est délicat de déterminer une stratégie adaptée au contexte de marché. L'adhésion de 5 chalutiers sétois commercialisant leur pêche en criée à l'OP du Levant devrait permettre une évolution de nos méthodes en la matière.

## II. - Plan de gestion des quotas de l'année 2025

### 1. Adaptation de la capacité de flotte

Le bilan de flotte par métier concerne les sous-quotas faisant l'objet d'un plan de gestion pourvu de mesures de gestion particulières. Pour les autres sous-quotas, l'OP réalise un suivi global de sa flotte. Elle indique dans le tableau :

- Le nombre de navires au 01/01/2025
- Le prévisionnel navires
- Les raisons des écarts
- Les critères de dénombrement des navires pour chaque stock ou groupe d'engins

STOCK	MÉTIER	NOMBRE de navires au 01/01/2025	Prévisionnel navire	RAISON de l'écart	CRITÈRE dénombrement
BFT/ MED	Canneur_Ligneur	26	26		Notification d'AEP
BFT/ MED	Canneur_Palangrier	6	6		Notification d'AEP
BFT/ MED	Senneur	5	5		Notification d'AEP
SWO/MED	Canneur_Palangrier	25	25		Notification d'AEP
Chalut GSA 8	Chalutier de fond	2	2		Notification d'AEP
Chalut GSA 7	Chalutier de fond	5	5		Notification d'AEP
Drague d'étang	Dragueur_Mixte	4	4		Notification d'AEP
Senne tournante coulissante	Senneur_Mixte	11	11		Notification d'AEP
Senne de plage	Fileyeur_Mixte	3	3		Notification d'AEP
HKE/GF8-11	Mixte	25	25		Données OP
TOTAL	Total	110	110		

ENGIN	NOMBRE de navires au 01/01/2025	PRÉVISIONNEL navires	RAISON de l'écart	CRITÈRE dénombrement
Chalut de fond	7	7		Données OP
Sennes	5	5		Données OP
Polyvalents	89	89		Données OP
TOTAL	101	101		

## 2. Bilan des mesures de gestion 2025

### a. Allocation des possibilités de pêche

### b. Critères d'allocation des possibilités de pêche

### c. Échanges de quotas

### d. Détail du prévisionnel

Dans ce tableau, le bilan de gestion concerne les sous-quotas faisant l'objet d'un plan de gestion pourvu de mesures de gestion particulières. Les autres sous-quotas ne nécessitent pas la mise en place de mesures de gestion particulières, si ce n'est un suivi mensuel, hebdomadaire, voire quotidien des consommations. Pour tous ces stocks, des échanges peuvent également être mis en place.

Ce tableau indique pour chacun des stocks concernés :

- Le sous-quota initial et le sous-quota prévisionnel
- La consommation prévisionnelle annuelle
- Le détail du calendrier prévisionnel
- Les mesures de gestion particulières détaillées mises en place
- Les critères d'allocation des possibilités de pêche

Le montant du sous-quota initial est le montant indiqué dans l'arrêté portant répartition du quota associé. Le montant du sous-quota prévisionnel, la consommation prévisionnelle annuelle et le détail du calendrier prévisionnel sont indiqués pour les sous-quotas faisant l'objet d'un plan de gestion pourvu de mesures de gestion particulières. Les critères d'allocation des possibilités de pêche sont indiqués pour les sous-quotas faisant l'objet d'une répartition.

- Thon de Méditerranée (Senne)

ESPÈCE	ZONES	STOCK	Intitulé	OP
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Sous-quota initial	805,2
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Sous-quota prévisionnel	805,2
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Consommation prévisionnelle en t	100%
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Détail du calendrier prévisionnel	Campagnes de pêche réalisées en juin.
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Mesure de gestion	Quotas individuels par bateau. Gestion par l'armateur.
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Critères de répartition du sous-quota	Antériorités
BFT	Méditerranée	BFT/MedPS	Décisions(s) du CA	

- Thon de Méditerranée (Canne/Ligne)

ESPÈCE	ZONES	STOCK	Intitulé	OP
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Sous-quota initial	41,3
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Sous-quota prévisionnel	41,3
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Consommation prévisionnelle en t	100%
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de février à décembre avec un pic en Corse en mai/juin.
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Mesure de gestion	Allocations individuelles selon les antériorités (1,3t à +). Sur décision de l'armateur, mutualisation des quotas non pêchés.
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Critères de répartition du sous-quota	Antériorités ou quotas alloués par la France.
BFT	Méditerranée	BFT/MedCLE	Décisions(s) du CA	

- Thon de Méditerranée (Palangre)

ESPÈCE	ZONES	STOCK	Intitulé	OP
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Sous-quota initial	14,6
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Sous-quota prévisionnel	14,6
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Consommation prévisionnelle en t	100%
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de février à décembre avec un pic en Corse en mai/juin.
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Mesure de gestion	Allocations individuelles selon les antériorités (1,3t à +). Sur décision de l'armateur, mutualisation des quotas non pêchés.
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Critères de répartition du sous-quota	Antériorités ou quotas alloués par la France.
BFT	Méditerranée	BFT/MedPAL	Décisions(s) du CA	

- Espadon (Palangre)

ESPÈCE	ZONES	STOCK	Intitulé	OP
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Sous-quota initial	27,6
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Sous-quota prévisionnel	27,6

SWO	Méditerranée	SWO/Med	Consommation prévisionnelle en t	100%
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de mai à décembre.
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Mesure de gestion	Allocations individuelles selon les antériorités. Les dernières AEP ayant été délivrées sans capacité de pêche, l'OP garantit une quantité à ces navires ayant droit. Sur décision de l'armateur, mutualisation des quotas non pêchés.
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Critères de répartition du sous-quota	Antériorités
SWO	Méditerranée	SWO/Med	Décisions(s) du CA	

- Merlu de Méditerranée

ESPÈCE	ZONES	STOCK	Intitulé	OP
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Sous-quota initial	28
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Sous-quota prévisionnel	28
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Consommation prévisionnelle en t	100%
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Détail du calendrier prévisionnel	Faible production en début d'année qui devrait s'étaler sur le reste de l'année.
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Mesure de gestion	Décision de mutualisation du quota sans mesures supplémentaires pour cette 1 <sup>ère</sup> année sous quota.
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Critères de répartition du sous-quota	Antériorités
HKE	GSA 1_2_5-7	HKE/GF8-11	Décisions(s) du CA	

- Crevette rouge et Gambon rouge

Impossible d'appliquer un plan de gestion sur des quotas non répartis.

- Chalut GSA 7

ENGIN	INTITULÉ	OP		
		12-18	18-24	>24
	Segments (longueur chalutiers)	12-18	18-24	>24
Chalut GSA 7	Quota initial	-	212	318
Chalut GSA 7	Quota prévisionnel	-	326	549
Chalut GSA 7	Consommation prévisionnelle	-	100 %	100%

Chalut GSA 7	Détail du calendrier prévisionnel	-	Production étalée de janvier à décembre	Production étalée de janvier à décembre
Chalut GSA 7	Mesure de gestion	-	Allocations individuelles selon les antériorités.	Allocations individuelles selon les antériorités.
Chalut GSA 7	Décisions(s) du CA	-		

- Chalut GSA 8

ENGIN	INTITULÉ	OP		
		12-18	18-24	>24
	Segments (longueur chalutiers)			
Chalut GSA 8	Quota initial	390	-	-
Chalut GSA 8	Quota prévisionnel	390	-	-
Chalut GSA 8	Consommation prévisionnelle	100%	-	-
Chalut GSA 8	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de janvier à décembre	-	-
Chalut GSA 8	Mesure de gestion	Allocations individuelles selon les antériorités. Mutualisation des jours non pêchés.	-	-
Chalut GSA 8	Décisions(s) du CA		-	-

- Drague d'étang

ENGIN	INTITULÉ	OP
Drague d'étang	Quota initial	96
Drague d'étang	Quota prévisionnel	96
Drague d'étang	Consommation prévisionnelle	30 %
Drague d'étang	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de janvier à décembre.
Drague d'étang	Mesure de gestion	Mutualisation du quota de jours
Drague d'étang	Décisions(s) du CA	

- Senne tournante et coulissante

ENGIN	INTITULÉ	OP
Senne tournante et coulissante	Quota initial	302
Senne tournante et coulissante	Quota prévisionnel	302
Senne tournante et coulissante	Consommation prévisionnelle	30 %
Senne tournante et coulissante	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de janvier à décembre
Senne tournante et coulissante	Mesure de gestion	Mutualisation du quota de jours
Senne tournante et coulissante	Décisions(s) du CA	

- Senne de plage

ENGIN	INTITULÉ	OP
Senne de plage	Quota initial	154
Senne de plage	Quota prévisionnel	154
Senne de plage	Consommation prévisionnelle	30%
Senne de plage	Détail du calendrier prévisionnel	Production étalée de janvier à décembre
Senne de plage	Mesure de gestion	Mutualisation du quota de jours
Senne de plage	Décisions(s) du CA	

### 3. Bilan des évolutions et leviers actionnés en termes de gestion

Ce paragraphe rédigé par l'OP indique les évolutions majeures du plan de gestion par rapport à l'année précédente, les éventuels critères retenus pour la mise en place de nouvelles mesures de gestion ou le maintien d'anciennes mesures et les éventuels échanges réalisés en parallèle de situations à risque identifiées en début d'année. *10 lignes*

**OP :**

L'OP du Levant a fait le choix de maintenir les anciennes mesures mises en place. Pour le thon, l'espadon et les jours chaluts, les attributions de quotas sont individuelles mais peuvent être mutualisées sur demande de l'armateur. Du fait de mesures techniques contraignantes et d'une utilisation secondaires de ces métiers, les quotas de jours de senne de plage, drague d'étang et senne tournante et coulissante sont sous-consommés.

Ils sont mutualisés et consommés par les détenteurs des AEPs sans limite de quantité. Nouveauté 2025, le quota merlu fileyeur GSA 7 est totalement mutualisé. Cette première année de gestion est expérimentale. Les données commerciales étant limitante sur notre flotte, les enquêtes individuelles et l'expérience permettront d'affiner la gestion avec les années. Cependant, il est déjà connu que le quota sera limitant. Enfin, les quotas non répartis de crevettes et gambon ne nous permettent pas de mettre en place un plan de gestion. Pour 2025, il est espéré un taux de consommation de l'espadon semblable à celui du thon. Cet objectif sera réalisable selon le marché.

#### 4. Autres mesures de gestion des possibilités de pêche

*a. Dispositif de suivi des captures des adhérents de l'OP*

*b. Critères d'affectation des antériorités issues de la réserve formée avant 2015*

*c. Sanctions administratives et économiques prévues par l'OP*